

# INTERPELLATION INTERPARTIS

## Respect du bilinguisme dans les Annales biennoises

En feuilletant l'édition 2016 des Annales biennoises, on est immédiatement frappé par la domination outrageante de la langue allemande. En effet sur 75 articles en tout, seuls 11 sont rédigés en français, ce qui correspond à une proportion de 14,6%. On est loin des 42% de francophones résidant à Bienne ! Et encore : sur les 10 articles en question, 5 sont issus d'institutions spécifiquement francophones (CAF, FFFH, Spectacles français, Paroisse réformée française, Communauté catholique francophone). Or des contributions telles que celles concernant les élections municipales, le Nouveau Musée Bienne, les transports publics ou les championnats européens de beach volley, pour ne prendre que quelques exemples, pourraient tout aussi bien être rédigées en français.

Ce n'est pas tout : le dernier article, la « Chronik 2016 », qui énumère les principaux événements de l'année sur 44 pages, est entièrement en allemand. La description de la photo de couverture est, elle aussi, uniquement rédigée en allemand.

Le bilinguisme étant une caractéristique essentielle de la plus grande ville bilingue de Suisse et les annales constituant en quelque sorte une vitrine de la vie biennoise, il y a lieu de s'interroger sur cette disproportion flagrante. Par la même occasion, afin de pouvoir mieux tenir compte du bilinguisme, il serait également souhaitable de remettre en question la conception de ces annales au niveau de la forme et du contenu.

En conséquence, le Conseil municipal est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont les tâches confiées au « comité de publication » de 10 personnes mentionné dans l'impressum et comment ce comité est-il organisé ?
2. Comment et selon quels critères se fait le choix des articles ?
3. Pourquoi la proportion d'articles en français est-elle aussi faible ? N'y aurait-il pas lieu de fixer une part francophone équitable, correspondant au minimum à la proportion de la population de langue française (41%) ?
4. Afin de mieux tenir compte du bilinguisme, n'y aurait-il pas lieu de réexaminer la forme, la structure et les contenus des Annales biennoises ? Par exemple : limitation du nombre et de la longueur des articles ; résumé systématique des articles dans l'autre langue ; traduction de certains articles ; davantage d'articles bilingues ; pertinence de la subdivision en trois parties et des rubriques qui les composent.

28 juin 2017

Roland Gurtner, Passerelle

PASCAL BORD, PRR

  
  


  
  
